

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 32 (1898)
Heft: 5

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Rameau de Sapin.

Neuchâtel, le 1^{er} Mai 1898.

Ce journal paraît une fois par mois.

On s'abonne chez M^r le Prof. Fritz Tripet, à Neuchâtel, au prix de fr. 2.50 par an pour la Suisse et fr. 3. pour l'étranger.
Abonnement pris dans les Bureaux de Poste, aux prix de fr. 2.60 pour la Suisse et fr. 3.50 pour l'étranger.

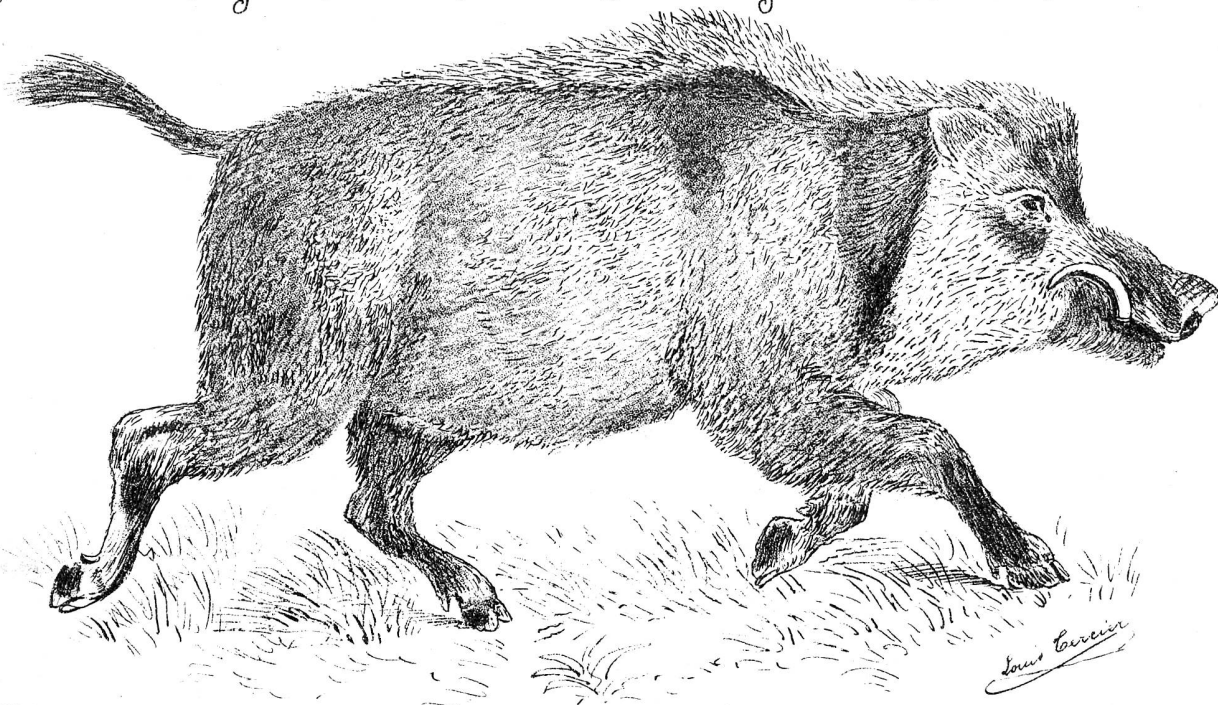
LE SANGLIER DU PARC DU CREUX-DU-VAN

Si vous ouvrez un livre de mammalogie, vous y trouverez certainement que le sanglier, le *Sus scrofa* des naturalistes, est un animal nuisible. Néanmoins il a plu au Comité de la Société du Parc du Creux-du-Van de profiter de l'occasion qui lui était offerte d'acquiescer un spécimen de l'ancêtre de notre porc domestique.

Avant de parler plus spécialement du favori du Parc, nous ouvrirons une parenthèse, pour dire deux mots de l'espèce en général.

La famille de ce suidé sauvage a un domaine fort considérable, elle est répandue depuis l'Inde jusqu'à l'ouest de l'Europe, y compris les îles et les pays méditerranéens (Maroc, Algérie, Tunisie). Il va sans dire qu'une espèce si rayonnante compte nécessairement des variétés nombreuses. Cela provient sans doute du fait que toutes ces races s'habituent facilement à une certaine domesticité, pour retourner tout aussi vite à l'état de nature.

Le sanglier est très voyageur ; c'est pourquoi on le signale souvent dans le Jura bernois, en Argovie, d'où il arrive des Vosges et du Jura français. - On compte même dans l'almanach des Némrods, des années à sangliers (1816-1818, 1871-1872), comme l'agriculteur a souvenance des années ri-



ches en hannetons; on constate ainsi de vraies émigrations, du Nord vers le Sud. - Ils arrivent parfois, en suivant la chaîne du Jura, jusque du côté d'Orbe, voire même dans la région de la Côte. Nous ne rechercherons pas en ce moment les causes de ces invasions^(*), mais revenons plutôt au sujet de ces lignes.

Notre sanglier du Parc est probablement né à la fin de l'hiver 1896, capturé très jeune, il fut élevé en compagnie des habitants d'une ferme, dans les environs de Salins (France), ce qui le rendit extrêmement privé.

Revenu à l'âge d'un an à un amateur, il apprit bientôt à le suivre comme un chien, même à trotter après la bicyclette de son nouveau maître, ce qui égayait fort les Pontarlieriens (habitants de Pontarlier).

En automne 1897, il fit son entrée au Parc du Creux-du-Van, où, grâce à son extrême gentillesse, il conquiert bientôt l'amitié de son gardien et la faveur des nombreux visiteurs.

Notre sanglier est une femelle; il a la tête en forme de pyramide allongée, terminée par un groin, comme le porc domestique; les oreilles sont petites et droites, les pieds courts, la queue un peu tordue, surtout lorsqu'il est en gaîté, ce qui lui donne un certain air quilleret. Son corps est couvert de soies noirâtres, à extrémités jaunâtres, soies qui se hérissent facilement en crinière sur la nuque et le long du dos, pour marquer soit son contentement, soit un mouvement passager de mauvaise humeur. Sa couleur générale est gris jaunâtre, passant sur les flancs jusqu'au roux. Sa peau noire est recouverte d'une laine très épaisse, jaune clair, à travers laquelle passent les soies.

"Tiquet", c'est là son nom, a été enfermé dans un enclos, au commencement du grand parc, et malgré sa solitude forcée, n'a rien perdu de sa gaîté et de sa familiarité. Il fait fête aux visiteurs, mendiant constamment soit un bout de pain, soit un morceau de sucre. Tiquet accompagne souvent le gardien du Parc dans ses courses en forêt, sans jamais s'écarter beaucoup. De son groin, il fouille partout, furette d'ici de là, principalement au pied des touffes d'Elleboro (Elleborus foetidus), où il sait toujours trouver quelque escargot operculé, caché pour y passer la mauvaise saison. Il a bien vite fait de casser la coquille et d'avaler le mollusque: il semble que ces trouvailles soient un régal pour lui.

En temps ordinaire, Tiquet est nourri de son et de pommes de terre. Il ne dédaigne nullement le pain, et le sucre est une friandise pour lui.

Il se laisse facilement toucher; on peut le gratter; alors, pour manifester son contentement, il s'étend à terre en poussant des grognements de satisfaction... sans doute, tout en hérissant ses soies.

Tiquet est aussi soucieux de sa santé, car suivant le côté d'où souffle le vent, il déplace lui-même la couche de feuilles et de paille qui lui sert de litière. Il sait très bien annoncer le tout dans un coin de son abri, d'après ses convenances.

Nous espérons que son caractère ne subira pas de modifications désavantageuses avec l'âge et que nous pourrions le garder encore longtemps au Parc du Creux-du-Van, car cet été il fera certainement les délices des jeunes visiteurs.

Verrières-Suisses, Mars 1898.

A. M.-D.

(*) On se souvient que la présence de bandes de sangliers venant de la frontière française fut signalée maintes fois, dans le Jura bernois, durant la guerre de 1870-1871. Or, on peut admettre cette hypothèse que si les sangliers habitant les forêts de la France ont fui devant le bruit du fusil et du canon des armées allemandes en 1870-1871, leurs ancêtres n'auront pas été plus braves lors de l'invasion de la France, en 1814 et 1815, par les armées coalisées (XV).

LETTRE DE THURGOVIE

On m'écrit : " J'ai un verger contenant un grand nombre d'arbres fruitiers dont je m'occupe d'une manière suivie ; en hiver, je répands autour de leur pied des cendres d'anthracite pour amender le sol où plongent leurs racines. Est-ce la cause qui a fait pousser une grande quantité de morilles sous mes arbres, je l'ignore ; je ne puis que le présumer, mais ce qui m'a encore plus étonné c'est de voir les corbeaux, les pies, les choucas me faire concurrence pour la récolte de ces précieux champignons. Un matin du mois d'avril dernier, j'ai vu une troupe de ces oiseaux, si affairés à dévorer mes morilles que lorsque je faisais du bruit pour les chasser, ils se bornaient à soulever un peu leurs ailes ; j'ai dû frapper des mains pour les faire voler. Courant au verger, je n'ai plus trouvé que les débris de leur repas matinal : des morilles à demi mangées, ou des fragments épars. Dès lors et pendant la saison, j'ai monté la garde pour éloigner ces maraudeurs, qui revenaient à chaque instant pour renouveler connaissance et se repaître à mes dépens."

Le même correspondant (un pasteur de Thurgovie) ajoute : " Quand on habite la campagne, et qu'on est privé des distractions des habitants des villes, on peut s'en procurer facilement en venant en aide aux petits oiseaux qui deviennent bientôt la société la plus agréable qu'on puisse rêver, en particulier les oiseaux chanteurs. Rien de plus gracieux, de plus vif, de plus agile que les mésanges qui viennent toute l'année à nos fenêtres. Nous leur donnons plus d'un quintal de chenilles par an, et en outre des noix, de la viande, du lard, qu'elles viennent chercher dans les mangeoires disposées à leur intention. Les pinsons ont leur fenêtre spéciale chargée de graines de diverses sortes. J'ai sur les arbres du verger beaucoup d'abris ou de nids artificiels abrités ; j'en attends encore 200 au printemps, non seulement pour moi, mais pour plusieurs de mes paroissiens que cela intéresse et qui sont étonnés de la multiplication de ces petits êtres lorsqu'on en prend soin. Nous les nourrissons pendant la ponte et l'incubation comme en hiver ; c'est le seul moyen de les attacher à la maison. - Malheureusement les chats du voisinage font encore des victimes, surtout parmi les merles, malgré toutes mes mesures préventives, et c'est fâcheux, car ces oiseaux, par leurs notes graves et saccadées, produisent une variété charmante au milieu du concert des pinsons, des tarins, des mésanges, des chardonnerets, des verdiers et des bruants."

Neuchâtel, 24 Janvier 1898.

L. Favre, prof.

HISTOIRES DE CHATS

(SUITE ET FIN)

Je ne plaide pas pour les chats qui sont gâtés et choyés comme l'étaient nos angoras blancs de jadis, mais pour les pauvres parias qui servent si docilement de souffre-douleur aux enfants, qui reçoivent des coups de balai en guise de caresses et que l'on relègue sans pitié dans les galetas et les caves, les jugeant incapables de tout sentiment, de toute intelligence. De là vient, chez le chat, cet air craintif, faux et fuyant qui le fait mal juger ; il a peur de l'homme, et pour cause, il se sert de ses griffes, comme chaque créature se sert des moyens de défense que la nature lui a donnés. Qui oserait lui en faire un reproche ? Le chat, qui est l'opposé du chien, est fier et jaloux de son indépendance ; son affection ne s'achète pas et il ne se donne qu'une fois ; on lui reproche de ne pas suivre son maître et de ne pas mourir de douleur sur sa tombe quand il en aurait l'occasion !

Combien de fois entend-on dire : " Le chat s'attache à la maison et non à l'homme", assertion fautive

s'il en fût; j'ai vu la preuve du contraire, car cette même "Ninette," dans sa vieillesse, a quitté Neuchâtel pour aller à Berne avec ses maîtres; elle a en outre accompagné ma mère chaque fois qu'elle venait passer l'été à Epagnier, et jamais, dans ces changements de résidence, il ne lui venait à l'idée de retourner à l'ancien domicile; être avec sa maîtresse partout et toujours était son unique préoccupation.

Si le chat est casanier, c'est pour cause: il court trop de dangers pour se hasarder à sortir. Se voyez-vous, dans une ville, circuler le long des trottoirs et sur les places publiques? Et puis il a un ennemi terrible, le chien.

Quant à ce dernier, bien que je ne lui conteste pas ses qualités, au contraire, pour un chien qui se laisse mourir de désespoir sur une tombe, combien d'autres changent facilement de maître! Au reste, ces deux animaux, tous deux amis de l'homme à leur manière, ne peuvent être comparés entre eux: ils diffèrent par leur structure et leurs aptitudes.

Pour terminer, je dirai encore à mes lecteurs que j'ai été souvent accompagnée fort loin dans mes promenades à la campagne par mon chat, et ce trottement menu et léger de pattes veloutées, cet effarement inquiet des yeux et des oreilles attentives au moindre bruit, donnaient à la promenade un attrait tout à fait ravissant.

Se ne réclame pour le chat, ni fâteries, ni privilèges, le hasard de la naissance fait les heureux et les malheureux; il y a des chats adorés, comme il y a des chats misérables, de ces chats qui rôdent sans abri comme des bandits et qui disparaissent subitement sans que l'on sache ce qu'ils deviennent, nul n'assiste tant à la fin lugubre ou à l'épouvantable mort qui leur est réservée.

Se ne demande pour le chat que la place qu'il mérite au foyer familial en raison de son utilité; rappelez-vous nous que s'il est sournois et perfide, nous l'avons nous-mêmes rendu tel et ne pouvons exiger de lui une affection dont nous ne lui avons jamais donné l'exemple.

Il va sans dire que pour le chat, comme pour toute autre créature, on ne peut parler de généralités. Ses chats diffèrent les uns des autres comme tous les êtres de la création: les uns sont paresseux, les autres bons souriciers; les uns sont bonasses, les autres traîtres.... mais, c'est assez parlé des chats et je termine mon panégyrique dans l'espoir qu'il portera ses fruits et que ces braves chasseurs de rats et de souris m'en devront peut-être quelques égards et quelques caresses de plus.

Couvet, le 4 Décembre 1897.

L^{re} Fraissard-Guillaume.

NOTE SUR LA CARTE DU CREUX-DU-VAN

de M^r. Maurice Borel, à l'échelle de 1:5000, éditée par la Société des Sentiers des Gorges de l'Areuse.

Cette carte a été dessinée avec courbes de niveau à l'équidistance de 5^m pour servir de base au Relief du Creux-du-Van que M^r. Maurice Borel a construit pour le compte de la section neuchâteloise du Club alpin suisse et qui a été exposé en deux exemplaires dans le pavillon du C. A. S. à Genève en 1896. L'un d'eux a été donné au Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel; l'autre, colorié géologiquement par M^r. Léon Du Pasquier, à l'Académie. - Pensant que la carte de cette intéressante région du canton trouverait quelques amateurs, la Société des Sentiers des Gorges de l'Areuse a pris l'initiative de l'éditer à un petit nombre d'exemplaires. Revue et complétée dans sa nomenclature, ainsi que par le tracé de nouveaux chemins, elle est aussi documentée que possible. Signa-

lons, parmi les renseignements qu'aucune autre carte ne donne: le Sentier des Fourches, construit en 1897 par la S. des S. des S., les cotes du Dos-d'Ane, le Parc du Creux-du-Van, les nombreux empoisseurs du plateau sup^r, les noms locaux des forêts, etc. etc.

Aug. Dubois, prof.